

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 73-951/SG/FP mettant à la disposition du ministre de la Santé publique et des Affaires sociales, un adjudant-chef, secrétaire, « Cadres hors budget des armées » .

n° 73-951/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
13 juin 1973

Numéro JO  
n° 12 du 25/06/1973

Date du numéro  
25 juin 1973

### TEXTE INTÉGRAL

M. Antoine Castelli, Adjudant-Chef en position « cadres hors budget des Armées », est, pour compter du 23 mai 1973, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales, pour servir à l'Hôpital Peltier, en remplacement numérique de l'Adjudant-Chef Coffin, rapatriable.